local affecté au service de l'extraction des huiles, par diffusion, était en flammes.

En un instant, la façade vitrée du bâtiment était détruite.

D'immenses nappes de feu s'échappaient des ouvertures béantes et brûlaient dans l'air chargé de fumée noirâtre, s'élevant à une centaine de mètres.

Trois ouvriers du feu, véritables torches humaines, s'échappaient aussitôt de danger mortel à la salle de diffusion, poussant des cris terribles. L'un d'eux se roulait à terre, implorant des secours.

On entre percevait le cour, affolé, et se jetait dans une flaque d'eau à proximité de la pompe. Les ouvriers de l'usine se précipitèrent au secours de leurs compagnons. Ce n'était pas chose facile, car ces gens, tous de couleur, ne se laissent pas approcher et cherchaient leur course à travers le cour, vivent ainsi le feu qui les consumait.

On put cependant se saisir de l'un d'eux, Henri Pollet. On arracha aussitôt ses vêtements et on le transporta dans le bureau de l'établissement. Les deux autres s'étaient jetés dans un réservoir d'eau.

Les brûlures de l'un d'eux, Emile Dillies, étaient particulièrement graves; on dut également le transporter dans le bureau. Quant au dernier, Louis Decampe, il put les y rejoindre de lui-même.

MM. les docteurs Duchesnet et Marson, mandés en toute hâte, venaient leur prodiguer des soins, cependant que s'organisaient les secours.

Les secours

L'alarme fut donnée par M. Van de Vorck, frère du garde de Marcq-en-Barœul, employé à l'usine; témoin du accident.

Il courut aussitôt prévenir le sonneur de tocsin et M. Flouret, lieutenant de pompiers.

Les pompiers arrivèrent aussitôt sur les lieux du sinistre avec leur matériel.

Pendant ce temps, l'incendie se propageait avec une grande rapidité et déjà des flammes léchaient les hangars utenant à la salle des diffuseurs qui ne tarmaient plus qu'un vaste brasier.

On s'empressa donc de faire la part du feu mais un accident survint à la pompe ne permit pas d'corrger de suite la marche du sinistre.

Cet accident fut vite réparé, et après une demi-heure de courageux efforts, l'incendie était localisé. Restait à éteindre le foyer qui semblait invincible : les poutres et le toit étaient complètement carbonisés, et le bas redoublait d'intensité. D'instant en instant, de sourdes détonations se faisaient entendre; s'étaient des fûts de pétrole « Eclins » qui, marchouffés laissaient explosion, alimentant par leur contenu la violence des flammes. Enfin, après deux heures de travail, l'incendie était complètement éteint.

Les blessés

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, trois ouvriers se trouvaient dans la salle des diffusions lors de l'explosion.

Henri Pollet, 60 ans, demeurant chemin du Halage, porte sur tout le corps de graves brûlures et son état est tout à fait désespéré.

Emile Dillies, 27 ans, demeurant rue de l'Hospice, père de deux enfants, reçu respectivement de 18 mois et de 3 jours, dont le femme est encore malade à la suite de ses couches. Bien que n'étant pas aussi grièvement blessé que le premier, son état inspire de vives inquiétudes et le docteur affecte certaines réserves. Il est grièvement brûlé sur tout le corps.

Louis Decrempe, 21 ans, concierge de l'usine était occupé à mettre une machine en marche avec Dillies, lors de l'explosion, porte des brûlures à la tête et aux mains. Son état n'est pas alarmant.

Louis Meurillon, contre-maître et concierge de l'usine s'est brûlé à la main droite, en portant secours à ses compagnons.

Le bâtiment, — Les dégâts

Le bâtiment affecté à l'extraction des huiles par diffusion est complètement détruit. Il est composé de deux étages et d'un rez-de-chaussée. Il mesure soixante mètres sur dix.

Deux vastes hangars le relient aux autres corps de bâtiment. Trois grandes cheminées surmontées des appareils diffuseurs occupaient une grande partie de sa surface. Le second étage était occupé par les tonneaux.

De ce bâtiment il ne reste plus que trois pans de mur, tout le reste est littéralement détruit. Les cheminées de chaudières et des diffuseurs gisent sur le sol au milieu des fûts de pétrole explosés. Bien que le foyer de l'incendie ait été noyé par les pompes, une recrudescence en les pourrait se produire. Par mesure de précaution, quelques pompiers resteront sur le théâtre du sinistre pendant la nuit.

Les dégâts sont évalués de 12 à 15.000 fr. et comprennent 2500 francs de marchandises, 1500 francs de construction.

Ils sont en partie couverts par une assurance.

Les causes du sinistre

Nous avons interviewé M. Miene à l'effet de nous renseigner sur les causes qui ont déterminé cette explosion. Voici ce qu'il nous a répondu :

— Vous dire, vous expliquer de façon précise comment est produit cet accident, ce n'est, je vous l'avoue, absolument impossible pour la raison que j'étais dans mon bureau lorsque fut ont survenu.

« J'ai vu un grand éclair dans le ciel et entendu une grande détonation, mais je ne doutais pas un seul instant que s'était de la salle des diffuseurs qu'elle venait.

« Ne me demandez pas ce qui est arrivé ensuite, j'étais tellement ému que je ne me rends plus compte. Je me suis mécanisme livré à une cagnée.

« Voici comment l'accident s'est produit : Je connais les appareils pour les avoir fait construire sur mes plans. Le lubrichaleur de l'huile par diffusion s'opère à l'aide d'essence de pétrole. Une fuite s'est déclarée dans l'un des appareils se mettant les machines en mouvement. Il en résulta des démantèlements des vapeurs d'essence qui se répandirent rapidement sur le sol. Un ouvrier, avait déposé une lampe sous un hangar, à 10 mètres de là. Le gaz s'est enflammé au contact de la lampe, voilà tout ce que je puis vous dire.

« Les dégâts matériels ne sont rien, ajoute M. Minne ; ce qui est terrible, ce sont les autres dégâts et ceux-ci entraîneront probablement la mort de deux pauvres victimes. »

Autres détails

Cet accident provoquera le chômage de la moitié du personnel de l'usine, soit d'une douzaine d'ouvrières. Ce chômage pourra se prolonger plusieurs mois.

Le service d'ordre était fait par M. Martin, commissaire de police, assisté des deux gardes-champêtres. MM. Van Vorcs et Roussel.

Remarqués sur les lieux, MM. Catry, maire; Dorchaint et Marchal, conseillers municipaux.

AUTRE INCENDIE

Un autre incendie d'une extrême violence a éclaté vers huit heures ce dimanche soir, à la ferme de M. Emile Drouhin, sise chemin Poivré.

Tous les bâtiments couverts en chaume sont la proie des flammes.

LE CRIME D'ANZIN

Mise en liberté de Victor Carres

L'arrestation opérée en Belgique, ainsi que nous l'avons dit, de Stampers, l'auteur présumé du l'incendiaire de la ferme Elisabeth Verwoert, a amené M. Gobert, juge d'instruction, à contrôler mardi matin, en son cabinet Zélie Téléophore et Victor Carrez, le marchand de moulins à vent.

Aux questions qui leur ont été posées, Zélie et le Vieux ont répondu par des déclarations faites antérieurement.

Et dans la soirée, Victor Carrez a été remis en liberté provisoire.

Dans l'après-midi, M. Colas, brasseur, propriétaire de la maison du crime a fait déménager les meubles et objets divers appartenant à Elisabeth Verwoert.

Le lemitée de la victime ayant pris en définitive, la mort de la cohabitère, meubles et objets seront très probablement vendus à l'encan, le produit de la vente devant servir à régler les arrérés de la cohabitère.

M. Orbanger, commissaire de police, assistait à l'opération.

Une mort suspecte

A ARMENTIÈRES

L'enquête sur les causes de la mort de M. Dominique Roggeman, a été continuée mardi matin.

Certaines dépositions, plutôt intéressantes, tendaient à accréditer la version d'une mort violente.

Finalement, l'affaire a été ramenée à de moindres proportions.

MM. Coupillaud et Frémicourt, juge au Tribunal de Lille, sont arrivés à Armentières avec M. Dutilleul, médecin-légiste ; ce dernier a procédé à l'examen du cadavre de Roggeman.

Il a conclu formellement à une mort causée par une hémorragie cérébrale.

L'affaire est donc classée.

ACCIDENT DE CHASSE

à Raimbeaucourt

Dimanche matin, une partie de chasse était organisée dans les carrefos situées derrière le château, au lieu dit : les Grands Prés.

A un certain moment, les chasseurs curent à sauter au fossé et l'un d'eux, M. Henri Rios, entrepreneur, négligea de désarmer son fusil, dont la gâchette fut accrochée par des branchages. Le coup partit, et les plombs, lancés balle, atteignirent à trois mètres de là un autre chasseur, M. Louis Dereguaucourt, cultivateur.

Celui ci reçut toute la charge dans la cuisse droite et fut aussitôt transporté à sa demeure, distante à peine de cinq cents mètres de lieu de l'accident.

Le docteur Lagrain, appelé en toute hâte, passa la victime. Il ne constatera pas de blessure comme très dangereuse, s'il en survient pas de complications.

Le Banquet du 46e Mobiles

Les membres faisant partie de l'Association fraternelle du 46e mobiles sont informés que le banquet annuel aura lieu à Maubeuge le 21 janvier 1906, à une heure et demie précise, salle de l'Hôtel-de-Ville.

Rendez-vous à midi et demi à la gare de Maubeuge.

Les adhésions seront reçues jusqu'au 5 janvier au plus tard et devront être adressées à M. Louis Hubinet, à Glageon, secrétaire de l'Association.

Arrivée en gare de Maubeuge, 10 heures 56 venant d'Hirson, Fourmies ; 11 heures 50 venant d'Aulnoye.

Départs ; 7 heures 47, 7 heures 50, direction d'Aulnoye ; 7 heures 16, direction de Fourmies, Hirson.

Chemin de fer du Nord. — *Mutations.* — Par suite du détachement des inspections des services électriques de Saint-Quentin et de Calais, les mutations suivantes ont été faites :

M. Roussel, sous-inspecteur, faisant fonctions d'inspecteur des services électriques à Saint-Quentin, est nommé inspecteur du même service, à Calais (8e inspection).

M. Pyre, inspecteur des services électriques à Valenciennes, est nommé inspecteur des services électriques à Saint-Quentin (9e inspection).

M. Cénouville, attaché aux services électriques, à Paris, est nommé sous-inspecteur faisant fonctions d'inspecteur des services électriques, à Saint-Quentin (10e inspection créée).

M. du Pert de Pontcharra, sous-inspecteur à Valenciennes, est nommé à la même résidence, inspecteur des services électriques.

M. Desplanques, sous-inspecteur à Amiens, est délégué dans les fonctions d'inspecteur des services électriques à la même résidence.

M. Vincent, attaché aux services électriques à Paris, est nommé sous-inspecteur à Lille.

LILLE

VIOLENT INCENDIE

rue de Flandre

Une maison détruite. — Sauvetage émouvant. — Dégâts importants

Un violent incendie s'est déclaré lundi, vers 2 heures du matin, dans une maison située à l'angle de la rue de Boone et de la rue de Flandre, habitée par M. Henri Rotmil, marchand de casquettes, et sa famille. Cet immeuble est composé de trois étages ; le rez-de-chaussée est occupé par le magasin qui donne sur la rue de Flandre et d'une cuisine y contiguë. Le premier étage est disposé de la même façon.

Mme Duchateau, qui tient un débit de boissons juste en face de numéro 39, où habite M. Rotmil, venait de se coucher. Elle perçut tout à coup des cris désespérés et courut la prévenir pour connaître la cause. Un spectacle émouvant s'offrit à ses yeux.

La maison d'en face Rembault. D'énormes nappes de feu sortaient des fenêtres du rez-de-chaussée, balayant la façade. Au premier étage, une femme mi-vêtue tendait les bras, criant de toutes ses forces : au secours ! au secours ! sauvez-moi ! »

Au milieu du sang-froid admirable dont nous la loisons sans réserves, Mme Duchateau descendit précipitamment et saisissant une bouteille d'eau qui se trouvait dans la cour de la maison eut la force de venir l'appliquer contre la maison sinistrée. Des voisins accoururent au même temps. Ce fut d'abord M. Dekeleer, tailleur, puis M. Cartier. Le sauvetage commença.

Il fut assez long et très difficile. Dix personnes tendaient les bras dont deux petits enfants.

Le plancher, chauffé par les flammes, commençait à flamber et menaçait à chaque instant de s'effondrer, ce qui rendait le péril imminent. Grâce à la présence d'esprit et au dévouement de ces courageux voisins, le sauvetage fut opéré sans accident.

Mme Rotmil descendit la première à l'aide de l'échelle. Il ne se hâte, elle n'avait en que le temps de jeter sur elle un jupon pris au hasard. Le beau-frère de M. Rotmil, puis M. Rotmil lui-même, tenant dans ses bras les deux enfants, les autres personnes, enfin, suivirent. Toute la famille sinistrée alla se réfugier chez Mme Duchateau.

Lancées avec une force inouïe, les flammes traversaient toute la largeur de la rue. On prétendit même qu'un instant que le feu se communiquait à la maison de Mme Duchateau.

Le bâtiment, antérieurement construit en bois, fut détruit avec une rapidité inouïe. Les pompiers en poste de la rue de Flandre occupèrent quelques minutes après l'alarme avec leur matériel, sur le théâtre du sinistre. Il était déjà trop tard. Leur action dut se borner à localiser le feu qui menaçait de étendre aux immeubles contigus et à noyer les décombres.

Les dégâts, couverts par une assurance, sont très importants et n'ont pu être évalués de façon précise. Les bilans des banques, les marchandises, des articles de confections, de lingerie et mercerie bijouterie, ainsi qu'un grand nombre de conquêtes, les meubles, tout a disparu.

On ignore les causes de l'incendie. M. et Mme Rotmil ne savent comment il s'est déclaré.

M. Rousseau, commissaire de police accompagné de deux agents s'est rendu sur les lieux dans le matinée et a ouvert une enquête.

Galeries Lilloises, Fin de saison, occasions dans tous les articles Nouveautés, Confections Dames, Modes, Fantaisies. 30152017

Publications recommandées

M. Henri Lecocq, chef de division à la Préfecture du Nord, vient de faire paraître l'*Annuaire statistique du Département* qui en est à sa 76e année de publication.

Le succès de cet important ouvrage de poche de cinq cents pages s'explique par le soin tout particulier qu'apporte l'auteur à présenter dans un ordre méthodique clair et précis des renseignements touchant l'administration, l'armée, la marine, les grands services publics, les cultes hospitaliers et charitables et privées, les associations de mutualité, de bienfaisance, de vulgarisation, de recherches scientifiques, etc...

L'Annuaire constitue le guide le plus précis et le plus complet pour la recherche curieuse d'approfondir les questions économiques et sociales concernant les intérêts matériels et moraux de département et de ses habitants. Sa place est marquée dans toutes les bibliothèques.

En vente chez l'éditeur et à l'imprimerie Danel, 26, rue Nationale. Prix : Cinq francs.

DÉPURATIF DELEZENNE Centre tous Vices de Sang, BAUME ST-GENEVIÈVE 7, rue des Arts et toutes pharm. 31726

Charlié bien ordonnée...

Sous ce titre, nous avons raconté vendredi dernier les faits et gestes de Marie Behaud qui, débilité en religieuse, se présentait chez les personnes bien pourvues et sollicitait des aumônes pour les désbérités de ce monde.

Elle fut arrêtée à Roubaix et M. Dalaïé prit le Parquet de Paris, où elle fut jadis condamnée, de lui faire parvenir le dossier.

Il est, paraît-il, assez grouillant. Marie Behaud faisait partie d'une association fondée par un prêtre nommé Blanchetou. L'oiseaux du lupanar dont l'abbé était le grand chef, portait « Ordre de Saint-Joseph de Charré. » De là sortaient une bande de femmes en de pseudo-nonnes qui s'abattaient sur la ville, quêtant de-ci de-là pour nourrir le patron. C'était le travail de la journée.

La nuit, ces mêmes femmes se livraient à la prostitution, toujours pour le compte de l'abbé qui fut, paraît-il, l'objet de l'interrogation.

Mais tout à une fin ; un beau jour on arrête prêtre et nonne et tout un joli monde dont comparaîtra devant le tribunal.

Blanchetou fut condamné à 6 mois de prison, Marie Behaudé s'en tire avec quatre jours.

C'était en 1904. Depuis lors, le jeune nonne semble avoir opéré par elle-même, ce qui ne l'a pas empêchée, du reste, d'escroquer de nombreux pigeons.

Pour les Etrennes, aux *Galeries Lilloises*, grande vente de Jouets, Cadeaux p/ Fêtes. Conférerie. Voir l'atelier de photo. 31d.31969

Retard de train

Le rapide de soir Paris-Lille a subi un retard de quarante minutes. Ce retard est dû à une obstruction de voie à La Chapelle.

ROUBAIX

Accidents de travail

— M. Bernard Joseph, 17 ans, demeurant rue de Fâbelle, 22, à Wasquehal, tombant chez Mme veuve Gaydet et fils, a été brûlé au pied gauche par de l'eau bouillante. Quinze jours de repos.

— M. Alma Vandenbiles, âgé de 40 ans, demeurant rue de l'Avenir, 46, à Croix, cuchar chez M. Mulle-Watteau, s'est brisé une côte en tombant d'une échelle. Un mois de repos.

LUMINOL

sans étincelle, pratique pour bains, cuisines, lavoirs, remplace avantageusement le charbon 1314

Etat-Civil

Naissances du 23 décembre. — Jeanne Delbecque, rue Blanchemaille. — Achille Sénéter, rue de l'Alma. — Léon Viala, rue de la Bienfaisance. — Valentine Vicaux, rue Blanchemaille. — Jean Delizeras, rue de la Tortue, 24. — Gustave Bouque, rue Bayart, 29. — Achille Cassart, rue de Fort, cour Desrousseaux. — Germaine Frey, rue de la Lannoy, 251. — François Debut, rue Beaurewart, 9. — Geneviève Serrurier, rue Pollart, 111. — Arthur Vanpoperghe, rue Blanchemaille. — Nathalie Wittenberg, id. — André Dupreux, id. — Jeleonie Vanderbeuche, boulevard de Cambrai. — Alfred Fenzo, rue Lakanaire, cour Desbonnet, 1. — Louis Dérange, rue Neuvemans, 43.

Décès. — Henri Gossart, 11 mois, boulevard de Cambrai, 1re cour Sausse, 11. — Marguerite Dervien, 3 ans, rue de la Fresnoy, 23. — Yvonne Blass, 5 ans, rue Colson, 31. — Alice Hellebaut, 18 mois, rue de la Fosse-aux-Chênes, 37. — Gilberte Verroyer, 2 jours, rue Blanchemaille 10. — Jeanne Delsaux, 2 ans, rue Desrez, 41.

TOURCOING

La Noël des Ecoliers

Nous avons déjà, au dire des entrefilets succinctes, constaté le succès si franc et si considérable remporté par les admirables séances récréatives données à l'*Association des Anciens Elèves Chrétiens*, secondé par notre administration municipale républicaine avait cette année comme les précédentes, organisé à l'intention des enfants de toutes nos écoles publiques de garçons et de filles.

Tout près de 5 000 écoliers, petits, moyens et grands, nos société eux force de l'*Arbre de Noël* données dimanche 24, après-midi, et le lundi 25, à 9 heures du matin et à 2 h. 1/2 de soir, dans le superbe salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, cadre d'autant plus merveilleux pour ces fêtes nationales, que la beauté naturelle avait été rehaussée par une décoration pleine d'à-propos.

Plusieurs dames dévouées du comité des *Dames Charitables* y avaient travaillé du leurs doigts de bonnes fées des volants, et c'est avec dire.

Notre ami, M. Victor Flamant, adjoint à l'instruction publique, dont on connaît le zèle ardent pour nos écoles, son collègue, M. Hermant, s'étaient multipliés de leur côté ; aussi rien n'a-t-il laissé à désirer.

Les programmes pleins de promesses ont été réalisés au delà même de ce que l'on se complaisait à espérer.

Le succès de chacune des trois splendides séances, tous les numéros ont été entraînants à des titres divers ; tous ont soulevé les bravos et les applaudissements prolongés des jeunes auditeurs.

Revient d'abord de ceux des numéros qui se reproduisaient dans les diverses séances. Le cinématographe de M. Mater, de Lille, a le don d'intéresser au plus haut point les enfants. Toutes les vues étaient nouvelles, et les impressions d'une façon parfaite. *Dansé par son chien ; Un nouveau d'agrément ; Une grande découverte ; Les jeunes de Zoép*, etc., ont obtenu un égal succès.

Le travail des gymnastes de l'*Union fraternelle*, sous la direction si savante de M. Delannoy, moniteur-chef, a été apprécié. Les pyramides, le splendide ballet espagnol ont été couverts d'applaudissements enthousiastes.

Ce sont encore des gymnastes de la *Turnpersonnel qui*, conduites par un soldat de la Révolution, ont consacré à la composition de la saisissante apothéose de la *Marseillaise* qui terminait les séances.

Le groupement était admirable et produisait une impression très forte sous le bruit des bravos de bangle, et l'exécution la plus belle, la plus patriotique, enveloppait tous les cœurs, lorsque M. Dussourgeau, en costume national et tenant à la main une bouteille de champagne, se mit à chanter, et, sans déclamer la *Marseillaise*

Grignot, le grand Guignol du Chouquet-Bigoles, directeur M. Lebelle, a retrouvé, il est presque point de le dire, son succès de chaque année. L'une des pièces du répertoire, le *Rosemant*, a soulevé d'innombrables éclats de rire. Les enfants ont revu ensuite *Scapiqu* et chanté en chœur le refrain de fantaisiques fantaisie.

M. Cézar Bénard est inimitable dans ses productions d'un comique débridé. Tous les numéros remplis par lui, soit seul, soit en collaboration avec M. Albert Ownz, ont porté le gaîté de l'auditoire à un degré élevé.

M. Noël et Dumoulin, chacun dans leur répertoire, ont été également très appréciés et très applaudis.

Nous avons encore à louer et à féliciter des artistes d'un talent hors de pair : Mmes Desvervier, Magrez et M. Bocquart, violoncelliste incomparable. Le succès de ce dernier qui nous a donné le morceau de haute difficulté qui lui a valu le 1er prix au Conservatoire national de Paris.

M. Dominique Lecocq, le chef de musique du concours de 14 juillet, a conduit avec une bonne adaptable.

M. Vouvaniet, organiste, a tenu l'orgue, qu'il conduit avec

Tous les artistes qui, dans la première partie de notre fête, faisaient la joie de la salle des Infirmes, le soulèvent bruyamment, dirigé M. Magrez père, Mlles Dumoulin, Paul Magrez, pianiste, doivent aussi des mercies.

Au centre de la séance de lundi M. Bourbon, le très distingué président de la Chambre de Commerce de Tourcoing, a tenu à remercier les dames et ceux qui procurent aux enfants ces délicieux journées de fêtes.

Il l'a loit en un langage chaîné, en termes d'une haute éloquence, dont le pâle résumé ci-après ne donnera qu'une faible idée :

Mes chers élèves,

Chaque année, l'un de vos excellents professeurs vient, au nom de tous, exprimer les sentiments de ses collègues et de toutes les personnes qui ont assisté à cette belle fête de jeunesse, d'une fête si douce, si gaîte et si vive que nous venons de la célébrer.

Je considère comme un honneur et un grand bonheur de venir à mon tour, moi, votre ami à tous et comme représentant de l'autorité académique, apporter mon tribut de remerciements bien légitimes et bien sincères.

Je remercie M. le Maire de distraire un peu du temps et pensées qu'il consacre à tant de soucis et bonnes œuvres pour être venu apporter un témoignage de la vive affection et de la vive sollicitude qu'il nourrit pour vous. Il est en outre bienvenu avec lequel le enfanter chaque jour, M. Victor Flamant, adjoint à l'instruction Publique, qui lui a donné le droit à toute notre reconnaissance pour le zèle, le dévouement et le bonne bonheur qu'il prodigue à notre cité tourcoise.

A côté des excellents artistes qui ne rare produits au cours de ces séances et particulièrement attrayantes, il est en groupe de nouveaux concitoyens : les dames du comité des *Dames Charitables*, et en premier rang, Dames dont les noms sont sur toutes les lèvres, œuvres bienfaitrices et pleines de vie et de bienfaisance, qui les ont pour grâcieuse et attentive.

Le prodigieux succès qui a été obtenu par ces dames, qui leur a valu tout le monde, M. Victor Flamant, qui a pris toujours pour les ouvriers ; il ne lui pas toujours pour nos enfants.

Vous avez compris, Mesdames, que vous pouvez apporter un rayon de soleil et découvrir au cœur de ceul bien pour tous. Votre œuvre est et bonne pas à procurer quelques instantanés plaisir, elle est plus grande, c'est une œuvre de solidarité. Par ces sérectes, elle pénètres jusque dans la famille, contribuera à apaiser les haines et les difficultés, engendrées plus de confiance et plus d'amour.

C'est une œuvre sociale, combien belle et bonne, qu'inspirent les poissant amour de la France et de la République.

Au nom de nos bienfaiteurs, au nom aussi de nos enfants, je vous remercie, Mesdames, de cette nouvelle preuve de votre bonté d'âme, de votre dévouement.

Ces paroles ont été, tout-à-le dire, longuement et chaleureusement applaudies.

Et rideau s'est relevé.

M. Dussourgeau, qui a obtenu un succès fait une nouvelle apothéose quelques minutes après et commence qu'en nous exaltant demain. Son succès a été très grand !

Etat-Civil

Naissances du 10 décembre. — Gabrielle Edmond, rue des Fleurs, 108. — Bénédicte Adolphe, rue Lhomond, 42. — Lavenzie Louise, rue de Bury-Pâris, 117. — Tiberghien Marie, rue de Mulhouse, 22. — Dubrovsky Jeanne, rue Adjoux, 2. — Schiens Noël, rue de Roubaix. — Cavelle Lucienne, rue de Lannoy, 6.

Mariages. — Entre : Lucien Adolphe Adolphe, coiffeur et Yvon Marie, négresse. — Serrure Jacques, cauffeur et Verkeen Angèle, ouvrière.

Décès. — Cavelier Jacqueline, 69 ans, rue de Lille, 121. — Desbonnet Louis, 28 ans, rue Bonaparte, 123. — Bataille Léopold, 35 ans, rue Nationale, 122. — Wattrez Marie, 7 ans, place Pierre-Mauroy. — Bataille Léopold, 69 ans, rue de Maubeuge, 71.

Mariages. — Entre : Lazarus Adolphe, négociant et Vous Marie, négresse. — Serrure Jacques, cauffeur et Verkeen Angèle, ouvrière.

Décès. — Cavelier Jacqueline, 69 ans, rue de Lille, 121. — Desbonnet Louis, 28 ans, rue Bonaparte, 123. — Bataille Léopold, 35 ans, rue Nationale, 122. — Wattrez Marie, 7 ans, place Pierre-Mauroy. — Bataille Léopold, 69 ans, rue de Maubeuge, 71.

Deux graves accidents d'usine

Une jeune ouvrière blessée. Mlle Marie Cambelin, 18 ans, travaillant chez M. J.-B. Henoré, filature à la Malmaison, s'est fait prendre la main droite dans les engrenages en nettoyant son métier à la marche.

La dernière phalange de l'index a été complètement dérasée ainsi que la moitié de l'avant-dernière phalange du même doigt. Les os dénudés étaient M. le docteur Voitgrange a extrait les esquilles lors du premier pansement antiseptique. L'incapacité totale de travail ne sera pas inférieure à 40 jours et sera suivie d'incapacité permanente partielle.

***

Mlle Blanche Petit, 23 ans, employée chez MM. Jules Deverment et fils, filature, rue de Roubaix, 1 bis, à Malmaison, s'est fait prendre la main droite dans les engrenages en nettoyant son métier à la marche.

La dernière phalange de l'index a été complètement dérasée ainsi que la moitié de l'avant-dernière phalange du même doigt. Les os dénudés étaient M. le docteur Voitgrange a extrait les esquilles lors du premier pansement antiseptique. L'incapacité totale de travail ne sera pas inférieure à 40 jours et sera suivie d'incapacité permanente partielle.

DERNIÈRE HEURE

DANS L'ARMÉE

Nominations, Promotions et Mutations dans l'Armée active

Train des Equipages. — Est nommé au grade de lieutenant, M. Jourdan, du 1er escadron, affecté au 16e.

Subsistances. — M. Billey, officier d'administration de 1re classe au 1er corps d'armée a été désigné pour le gestion des vivres, à Carcassonne.

Artillerie. — MUTATIONS. — M. Boucher, chef d'escadron au 1e régiment, est nommé sous-directeur à Maubeuge.

M. Poinsard, chef d'escadron au 15e d'artillerie, est nommé au commandement de l'artillerie de l'arrondissement de Calais.

M. Dressler, lieutenant au 27e régiment, est nommé à Douaïcrgen.

M. Penni, lieutenant au 27e régiment, passe au 12e.

M. Macrez, de 27e, est classé au 33e à Pontamathieu.

Génie. — Est promu au grade de colonel, M. Franck, lieutenant-colonel breveté, directeur du génie à Lille (sur place).

M. Capros, officier d'administration de 1re classe à Douai, est nommé sur place officier d'administration principal.

Corps de santé. — Est promu au grade de médecin-principal de 1re classe, M. Redinian, médecin principal de 2e classe, médecin chef des salles militaires de l'hospice mixte d'Arras, médecine à son poste.

Infanterie. — MUTATIONS. — M. Estève, major au 5e régiment, passe au 43e comme chef de bataillon.

M. Quémeré, chef de bataillon au 106e passe au 110e.

M. Pouard, capitaine breveté au 1er passe au 60e.

M. Chopy, capitaine au 110e passe au 4e régiment de zouaves.

M. Hoff, capitaine au 110e passe au 49e.

M. Pallier, capitaine au 49e passe au 5er.

M. Chéné, capitaine au 32e passe au 102e.

M. Hildebrand capitaine au 130e passe au 1er.

Pharmaciens-major de 2e classe : M. Fromin de l'hôpital militaire de Maubeuge est désigné pour l'hôpital militaire d'instruction du Vel-de-Grâce.

Pharmaciens aide-major de 1re classe : M. Brière des hôpitaux militaires de la division d'Algérie est désigné pour l'hôpital militaire de Maubeuge.

L'affaire d'espionnage de Marseille

Arrestation d'un sous-officier

Toulon, 26 décembre.

On apprend que Férand, bien par des complices, aurait pu se procurer dans les bureaux de la préfecture maritime où il était employé, des renseignements importants sur les plans des sous marins et des cuirassés.

Cela expliquerait la coïncidence du cambriolage commis récemment dans la ville de M. Loiseaux, officier de marine, où les voleurs ne prirent aucune valeur, mais seulement divers papiers et un pli de mobilisation.

Un sous-officier de 3e régiment d'infanterie coloniale, nommé V..., incriminé dans une affaire d'espionnage, a été arrêté aujourd'hui et conduit dans la soirée à Marseille où il a été mis à la disposition du juge chargé de l'instruction de cette affaire, par M. Dutrel, commissaire spécial de Toulon.

LA RÉVOLUTION EN RUSSIE

Saint-Pétersbourg, 26 décembre.

Une collision s'est produite entre les troupes et les ouvriers des usines Putiloff.

La nuit s'est écoulée sans incidents. Le mouvement révolutionnaire qui prépare en ce moment à Saint-Pétersbourg, se manifestera dans le cadre de Moscou est été arrêtée.

SCANDALE EN ANGLETERRE

Un ancien député qui veut assassiner sa femme

Londres, 25 décembre.

Il vient de se plaider à Londres un fait curieux procès.

M. Watt, ancien membre du Parlement, qui occupe une situation sociale enviable, était accusé d'avoir par trois fois, dans les quatre dernières années, conclu des conventions avec des individus en vue d'assassiner sa femme. M. Watt, malheureux en ménage, avait trouvé une consolation dans la personne de lady Violet Beauchamp, ce qui occasionna une demande en divorce de la part de Mme Watt. Le jugement fut prononcé. Mais Mme Watt, pre disposée à voir son mari épousant un nouvelle noce, se refusa à le retirer.

M. Watt, poussé à se débarrasser de son ancienne épouse, entra en relations avec des individus qui furent chargés de le tuer. Mais le contrat conclu, ils se retournèrent à l'encontre et se livrèrent en chantage. Watt fut ruiné et envoyé en cour d'assises, où il vient d'être condamné à cinq années de travaux forcés.

Les Nouvelles Hirsoelles coloniales

Les accusations contre le commandant Frérejean

Paris, 26 décembre.

Le Journal a publié hier des détails sur les accusations portées contre le commandant Frérejean.

Chargé de rechercher les assassins de M. Coppolani, qui lui tué, on s'en souvient, à Tijikja par un parti de Maures dissidents, il mit à la torture un certain nombre de Maures qui refusèrent de lui révéler où se trouvaient les meurtriers.

Le parti persistant à ne pas répondre, il décida d'en faire exécuter un certain nombre par ses tirailleurs. Les victimes, déjà à moitié ensevelies à coups de crosse de fusil, furent achevées à coups de bâton, à coups de hotte ou pendues.

Nous avons dit que M. Rouvier a renvoyé le commandant Frérejean devant un conseil de guerre. Cet officier lui avait lui-même raconté, avec une singulière inconscience, les faits que nous venons de rapporter. Il en avait pris publiquement d'avoir répondu : « La capitaine commandant le cercle de Nioro impose aux indigènes les amendes qu'il juge convenables, leur fait administrer le nombre de coups de cordé qui sont nécessaires, condamne à mort, et dans les cas les plus graves, ne réfère à l'autorité supérieure.

Un million de détournements

Arrestation d'un caissier allemand

Paris, 26 décembre.

M. Hamard a mis hier en état d'arrestation le caissier et fondé de pouvoir des mines de Silésie, Hugo Spiegel, né à Beuthen (Silésie). Spiegel était recherché par le parquet de Berlin pour avoir commis 720.000 marks de détournements au préjudice de la société dont il était l'employé. Ce méfait commis, il s'était réfugié à Paris ; il logeait, sous le nom de Starck, près de la gare de l'Est. Il a été reconnu hier soir dans un restaurant des boulevards et conduit à la Sûreté. Il va être dirigé sur Berlin.

Chef de train grièvement blessé

près de Le Cateau

Lundi soir, M. François Lorot-Antoine, âgé de 44 ans, employé en chemin de fer de l'Est, affecté au dépôt de Tergnier, se trouvait sur le train 163 allant du Cateau à Landrecies. Pendant le marche de train, il s'aperçut qu'une portière du convoi était ouverte ; descendant de son compartiment, il suivit le marchepied et voulut la refermer, mais son bras heurta contre le parapet du pont métallique de la route de Bazuel.

Le choc fut si violent que Lerot eut le bras broyé à l'endroit du coude et fut projeté hors de la voie jusqu'en bas de talus sous deux rails ; Lerot est en ce moment à l'hôpital où il a subi cette nuit l'amputation du bras droit.

L'état du malade est aussi satisfaisant que possible. M. Lerot est père de 3 enfants.

Ecrasé par une poutre

AUX MINES DE LENS

Mardi, vers 8 heures du matin, l'ouvrier mineur Hennequent Théophile, 30 ans, était occupé dans la veine Emmement de la fosse n° 11 des mines de Lens, quand tout à coup un bois de soutènement se brisant, vint l'atteindre, le projetant contre d'autres bois.

Ses camarades, accourus aussitôt pour lui porter secours, le relevèrent. Hennequent insistait il portait une énorme plaie à la tempe gauche et de nombreuses contusions sur tout le corps.

Malgré les soins qui lui furent prodigués, il ne put être rappelé à la vie. Il a été transporté à son domicile, 12a avenue, n° 11.

Ce malheureux ouvrier laisse une veuve sur le point d'être mère et un enfant en bas âge.

BROYÉ PAR UNE LOCOMOTIVE

en gare de Boulogne

Un terrible accident s'est produit vers 6 h. du matin à la gare de Boulogne. Un employé au service de la traction à la gare centrale, M. Louis Biroet, a été écrasé par une machine en manœuvre qui allait vers le quai Chaney, amenant du réservoir d'eau prise du passage à niveau de la rue Daunesnoul.

C'est au moment où il se dirigeait vers le barrière du passage à niveau que Biroet fut renversé par la locomotive. Il n'avait pas entendu les cris poussés par le garde barrière. Biroet qui avait vu la machine arriver sur lui, malheureux employé. La mécanicien de la locomotive ne s'était aperçu de rien.

Biroet laissé une veuve et trois enfants dont le plus jeune n'a que quelques mois.

Quelques heures avant l'accident, il avait dû à un de ses camarades qu'il était heureux de pouvoir aller passer la journée en famille.

BOURSE DE BRUXELLES

Bruxelles, 26 décembre.

Fonds d'Etat. — Bruxelles 1886 2 1/2 0/0 primes, 100,50 — Bruxelles 1892 2 1/2 0/0 primes, 100,50 1/2 — Bruxelles-Maritime 1897 2 0/0 primes 92... /.

Obligations. — Anvers 1887 2 1/2 0/0 103,07 1/2 — Anvers 1901 3 0/0 [illegible]

Chemins de fer. — Ambelnau 500... — Bernissart 6 5,50 — Bois-d'Avroy 500,70 — Charbonnage Central 475... — Charbonnages Belges 737,50 — Charleroi 1777,50 — Courrière-Nord 2061... — Concorde 2001... — Coumbat du Flénu 350... — Espérance et Bonne-Fortune 566,50 — Geoffre 1147,50 — Gosson-Lagasse 1000... — Grès Mathieu et Feu de Bouge 3014,50 — Horbes 2000... — Houillères Unies du Bassin de Charleroi 600 — Marchienne 750... — Mariemont 1000... — Sart-Culpart à Pâly 1000... — Sud-Ouest de Charleroi 2 rép. fr. 240 [illegible] — Wérister 1000... — Sacré-Montagne 2000... — Wérister-Bonne-Foi 1000...

Industries diverses. — Produ